

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STÉRILISATION.

1. Introduction

La monographie de fonction de l'infirmier de stérilisation date de 1996, il était nécessaire de la revoir. Le comité scientifique de l'ASTER, composé d'infirmiers, de stérilisation, d'infirmiers hygiénistes, d'auxiliaires de stérilisation et de pharmaciens a travaillé à l'actualisation des monographies en tenant compte des évolutions techniques, normatives et légales en stérilisation hospitalière. Ce texte est le fruit de la réflexion de spécialistes de terrain issus de divers hôpitaux francophones.

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STÉRILISATION.

L'infirmier de stérilisation centrale est la personne qualifiée et spécialement formé pour accomplir, dans le cadre d'une équipe structurée, la surveillance des procédures de nettoyage, de désinfection, de stérilisation et de traçabilité (au sens de l'A.R. du 18 juin 1990 (volet B, 1.8.) modifié le 13 juillet 2006 relatif aux prestations techniques des soins infirmiers, Cette fonction, sous la responsabilité du pharmacien hospitalier, comporte :

- L'observation, l'analyse des différents paramètres, les contrôles de la prise en charge, du nettoyage, de la désinfection des dispositifs médicaux ;
- La surveillance de chaque cycle de stérilisation afin d'en garantir le bon déroulement ;
- Le développement et suivi de la traçabilité des différents processus et procédés, du stockage et transport, de la maintenance et de l'utilisation des dispositifs médicaux stérilisés.
- Le développement et le suivi d'une démarche qualité.

Cette fonction implique :

- Des qualités intellectuelles visant à comprendre et à maîtriser les différentes procédures de nettoyage, de désinfection, de stérilisation et leurs indications, de traçabilité et de démarche qualité.
- La rigueur, l'ordre, la précision, la prise de responsabilité et la fermeté.
- Des capacités d'adaptation aux nouvelles technologies, réglementations et normes ;
- Le respect des règles et normes d'hygiène hospitalières ;

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STÉRILISATION.

2. Conditions d'accès.

Pour exercer la fonction d'infirmier de stérilisation, il faut :

- Etre porteur du titre d'infirmier au sens de la loi belge en vigueur.
- Suivre une formation spécifique en matière de techniques de stérilisation des dispositifs médicaux.

3. Situation hiérarchique.

Dans la structure hospitalière, le service de stérilisation fait partie des services logistiques du département infirmier et son superviseur scientifique et responsable du niveau qualitatif des activités journalières est un pharmacien hospitalier (selon l'A.R. du 4 mars 1991)

A. Supérieurs directs :

L'infirmier de stérilisation est placé sous la responsabilité de l'infirmier en chef du service de stérilisation ;

B. Subordonnés :

L'infirmier stérilisation participe à l'encadrement des auxiliaires de stérilisation.

C. Relations fonctionnelles :

L'infirmier de stérilisation a des relations fonctionnelles avec tous les services de soins, les services médico-techniques et en particulier le bloc opératoire, l'administration, le service technique, les services hôteliers, le pharmacien responsable, les fournisseurs et éventuellement les services extra hospitaliers.

D. Rôle didactique :

L'infirmier de stérilisation participe à la formation continuée des auxiliaires de stérilisation, encadre les étudiants infirmiers et tout autre stagiaire en formation.

4. Fonctions.

A. Cadre légal :

- A.R. n° 78 - 15/12/1978. – liste d'actes infirmiers
- A.R. n° 33 - 04/03/1991, Art. 12.
- A.R. 29/12/2007.
- A.R. 26/04/2007.
- CSH recommandations N° 7848, Révision mai 2006

B. Procédures de nettoyage et de désinfection :

L'infirmier de stérilisation :

- attentif au bon déroulement de la collecte, du transport, de la réception des dispositifs médicaux traités au service de stérilisation ;
- Veille à l'application des différentes procédures établies pour le lavage et la désinfection ;
- Participe aux tests nécessaires au choix des produits de lavage, de désinfection, de contrôle et de validation.
- Veille au bon emploi des détergents, des désinfectants, du matériel de lavage et de désinfection, et des produits de test;
- Veille à l'application des mesures visant la protection du personnel lors de la manipulation des dispositifs médicaux souillées, des charges lourdes et de l'utilisation des appareillages de lavage et de désinfection.
- S'informe et propose la procédure de lavage et de désinfection la plus adaptée lors de l'introduction d'un nouveau matériel. (directive européenne 93/42 modifiée par la directive 2007/97 renforcée par la norme européenne EN27664)
- Veille au bon fonctionnement, à la bonne manipulation et à l'utilisation efficace et efficiente des outils mis à disposition ;
- Est capable de surveiller et interpréter les paramètres de lavage et de désinfection quelque soit le procédé appliqué ;
- Réalise les différents contrôles conformément aux normes en vigueur ;
- Veille à l'enregistrement et à l'archivage des différents paramètres de lavage et de désinfection ;

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STÉRILISATION.

C. Techniques de conditionnement :

L'infirmier de stérilisation :

- Choisi le conditionnement le mieux adapté en fonction du dispositif médical et du procédé de stérilisation ;
- Supervise le conditionnement des dispositifs médicaux propres et désinfectés ;
- Crée et mets à jour la base de donnée de reconstitution des sets et dispositifs médicaux ;
- Veille à la reconstitution, la vérification et l'emballage des dispositifs médicaux propres et désinfectés ;

D. Techniques de stérilisation :

L'infirmier de stérilisation :

- Veille à la bonne composition des charges à stériliser ;
- Choisi le procédé de stérilisation applicable en fonction des recommandations de fabricant des dispositifs médicaux à stériliser ;
- Est capable de surveiller et interpréter les paramètres de stérilisation, quelque soit le procédé appliqué ;
- Réalise les différents contrôles conformément aux normes en vigueur ;
- Veille à l'enregistrement et à l'archivage des différents paramètres de stérilisation ;
- Veille à respecter les procédures visant à produire un dispositif médical stérile sans résidus toxiques ;
- Veille à la bonne manipulation, à l'étiquetage et au stockage du matériel stérile ;
- Supervise la qualité des produits stérilisés avant leur libération ;

E. Traçabilité :

L'infirmier de stérilisation :

- Veille à l'application des procédures de traçabilité des dispositifs médicaux ;
- Veille à l'application des procédures de traçabilité des processus de lavage, désinfection et stérilisation ;

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STÉRILISATION.

- Veille à l'application des procédures de traçabilité des processus de contrôle, vérification, reconstitution des dispositifs médicaux ;

5. Les supérieurs hiérarchiques :

L'infirmier de stérilisation :

- Se conforme aux ordres, aux directives professionnelles et administratives de ses supérieurs ;
- Signale à l'infirmier en chef du service de stérilisation toute anomalie de fonctionnement d'un appareil de lavage, désinfection, emballage, de contrôle ou de stérilisation, toute erreur ou lacune afin de permettre une rectification dans les plus brefs délais ;
- Remplace d'infirmier en chef en son absence.

6. L'équipe :

L'infirmier stérilisation :

- Se conforme à l'organisation de l'institution ;
- Instruit, guide, informe et supervise tous les axillaires du service ;
- Veille à entretenir une bonne entente, une entraide et un esprit d'équipe au sein du service ;
- Veille à une bonne transmission des informations.

7. L'institution :

L'infirmier de stérilisation :

- Actualise de façon permanente ses compétences par le biais de formations diverses ;
- Veille à maintenir un travail de qualité par ses actes et son attitude professionnelle et relationnelle ;

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STERILISATION.

- Se conforme au règlement général de l'institution ;
- Respecte les règles de déontologie de la profession ;
- Agit de façon à ne pas nuire à la réputation de l'institution ;
- Collabore au projet de l'institution ;
- Se conforme aux décisions émises par le comité d'hygiène hospitalière
- Etablit de bonnes relations avec les partenaires du service.

8. La/les associations

L'infirmier en chef responsable d'un service de stérilisation :

- Fait partie d'une association infirmière
- Fait partie d'une association de Stérilisation
- Assiste et/ou participe aux journées, congrès, formations organisées par les associations belges de stérilisation.

MONOGRAPHIE DE FONCTION DE L'INFIRMIER DE STÉRILISATION.

9. Auteurs

BOUGELET Francis, infirmier chef en stérilisation – CHR Citadelle – Liège

Président de l'ASTER

GOBERT Eric, infirmier hygiéniste – CHdN - Ettelbruck

Vice-Président de l'ASTER

DUBOIS Véronique, infirmière chef en stérilisation – VIVALIA site Arlon

Administrateur de l'ASTER

DI NUNZIO . Maria, infirmière en chef en stérilisation – CHR Huy

Administrateur de l'ASTER

de la CHARLERIE Isabelle, infirmière en chef en stérilisation – CHRSM Namur

Secrétaire de l'ASTER

DELHAUTEUR Blaise, pharmacien hospitalier - stérilisation – CHR Citadelle Liège

Expert scientifique – comité scientifique de l'ASTER

DEMEULDRE Pierre-Francois, pharmacien hospitalier – stérilisation – CHU Liège

Expert scientifique – comité scientifique de l'ASTER

DIEU Laurent, auxiliaire de stérilisation – Clinique St Pierre Bruxelles

Expert scientifique – comité scientifique de l'ASTER